

PROCEDURE A SUIVRE

1. Le candidat transmet à l'employeur le « **pack entreprise** ».
2. L'employeur contacte son OPCO afin de vérifier les modalités et le niveau de prise en charge de la formation.
3. **L'employeur complète la fiche d'engagement** avec précision, et la retourne par mail (adresses mentionnées en haut de la fiche d'engagement) pour validation des missions par le responsable pédagogique.
4. Dès validation de la fiche d'engagement, le CFA transmet à l'employeur la convention de formation à signer ainsi que le CERFA pré-rempli pour la partie Formation et sa notice.
5. L'employeur renvoie au CFA par mail :
 - o la convention de formation signée et visée
 - o et le contrat d'apprentissage CERFA signé par les deux parties (l'employeur et le salarié)
6. Dès réception des documents ci-dessus, le CFA vise le CERFA et le renvoie à l'entreprise.



Au plus tard dans les 5 jours suivant la date de début d'exécution du contrat, l'employeur doit déposer le contrat d'apprentissage CERFA accompagné de la convention de formation conclue avec le CFA à son [opérateur de compétences \(OPCO\)](#) pour valider sa prise en charge financière. Les transmissions se réalisent par voie dématérialisée.

L'OPCO statue sur la prise en charge financière dans un délai de **20 jours** à compter de la réception de l'ensemble des documents.

Autres démarches de la responsabilité de l'employeur :

- Effectuer la **Déclaration Préalable à l'Embauche** (DPAE) auprès de l'URSSAF au plus tard 8 jours après la date du début du contrat. <https://www.due.urssaf.fr/declarant/index.jsf>
- Faire passer une **visite médicale d'embauche**.
- Nommer obligatoirement un maître d'apprentissage pour **encadrer l'alternant**.
 - ① **Des pièces justificatives pourront être demandées** (titre ou diplôme du MA, expérience professionnelle, fiche médicale, autorisation de travail pour les étrangers)
- Conserver une copie intégrale du dossier et donner une copie du contrat au jeune dès le démarrage.

REMUNERATION DE L'ALTERNANT

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- L'entreprise s'engage à verser un **saire mensuel** à l'apprenti qu'il soit en entreprise ou en centre de formation.

L'apprenti bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge ; en outre, sa rémunération progresse chaque nouvelle année d'exécution de son contrat. Le salaire minimum perçu par l'apprenti correspond à un pourcentage du Smic ou du SMC (salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé) pour les 21 ans et plus.

Année du contrat	Salaire minimum en % du SMIC		
	de 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année	43%	53%*	100%*
2 ^{ème} année	51%	61%*	100%*
3 ^{ème} année	67%	78%*	100%*

* ou du salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé s'il est plus favorable que le SMIC

- **La rémunération des apprentis en 2^{ème} année de BUT, en Licence Professionnelle et en 2^{ème} année de Master correspond à une deuxième année de contrat.**
- **La rémunération des apprentis en 3^{ème} année de BUT correspond à une troisième année de contrat.** [Décret n° 2020-373 du 30 mars 2020 \(JO du 31.3.20\)](#), art. 1



Avant de conclure un contrat d'apprentissage, renseignez-vous sur les règles prévues dans la convention collective ou dans l'accord spécifique appliqué dans votre entreprise.

En effet, des minima de rémunération plus élevés peuvent être prévus. N'hésitez pas à vous rapprocher des acteurs de l'apprentissage : OPCO ou chambre consulaire.

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/contrat-apprentissage>

GÉNÉRALITÉS

En cas d'absence non-justifiée de l'alternant (entreprise et centre de formation), l'employeur est en droit de faire une retenue sur salaire.

ⓘ Ce document **doit obligatoirement être signé** par tous les partenaires **AU MINIMUM 8 jours avant le début du contrat et retourné à : michel.quartino@iut-tarbes.fr**. Copie à : formation.continue@iut-tarbes.fr

1. L'APPRENTI

NOM et Prénom : Date de naissance :

E-mail : Tél. (portable) :

Choix du parcours :

Travaux Bâtiment Code diplôme : 25123002 RNCP : 35482 527 heures de formation

Travaux Publics Code diplôme : 25123003 RNCP : 35483 531 heures de formation

RAPEB Code diplôme : 25122701 RNCP : 35484 547 heures de formation

2. L'ENTREPRISE

Raison sociale :

Adresse :

CP : VILLE :

Activité de l'entreprise :

SIRET : Code NAF : Effectif du site :

Code IDCC **obligatoire** : OPCO (Opérateur de Compétences) :

Nom du Responsable des Ressources Humaines :

E-mail : Tél. :

Nom du contact administratif pour la mise en place du contrat :

.....

E-mail : Tél. :

3. LE CONTRAT

Type de contrat : CDD CDI Dates du contrat : Du au

Fin du contrat : doit inclure la date de la soutenance

Nom du maître d'apprentissage : Poste occupé :

E-mail : Tél. :

Missions confiées à l'apprenti (*Vous pouvez joindre une fiche descriptive plus détaillée*) :

.....

.....

4. LA FORMATION (informations utiles pour renseigner le contrat)

Ets de formation responsable : **CFA de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier MFCA - 31062 TOULOUSE Cedex 9**

N° SIRET de l'organisme de formation : **193 113 842 00010** N° UAI de l'établissement : **0312499Y**

Dates de la formation : **Du 04/09/2023 au 21/06/2024**

5. LE FINANCEMENT

Les contrats sont financés par les OPCO sur la base des niveaux de prise en charge définis annuellement par la branche professionnelle dont relève l'entreprise.

Le conseil d'administration de l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier a adopté en séance du 12 décembre 2022 une note tarifaire qui indique que **pour une entreprise de plus de 250 salariés l'Université facturera un reste à charge à l'employeur si ce niveau de prise en charge est en deçà du tarif plancher annuel, affiché à 7100 €, pour une formation de niveau BUT pour l'année 2023-2024.**

Pour plus de précisions concernant le montant de prise en charge de la formation, veuillez contacter votre OPCO.

6. CONTACTS UNIVERSITAIRES

Responsable formation : Michel QUARTINO michel.quartino@iut-tarbes.fr Tél. : 05 62 44 42 67

Contact mise en œuvre contrat : Patricia CARDON formation.continue@iut-tarbes.fr Tél. : 05 62 44 64 54

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION IUT

Missions validées

Choix du parcours validé OUI NON

Signature Responsable Formation IUT

A le
Signature et Cachet de l'entreprise :

CALENDRIER 2023-2024

BUT 3 Génie Civil - Construction Durable en apprentissage

Date début de formation : 04/09/2023 - Date fin de formation : 21/06/2024

Volume horaire : Parcours Travaux Bâtiment : 527 heures de formation

Parcours Travaux Publics : 531 heures de formation

Parcours Réhabilitation et amélioration des performances environnementales des bâtiments (RAPEB) : 547 heures de formation

août-23		sept-23		oct-23		nov-23		déc-23		janv-24		févr-24		mars-24		avr-24		mai-24		juin-24		juil-24		août-24			
jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine
														1	V			1	M			1	L				
1	M	1	V	1	D	1	M	1	V	1	L	1	J	2	S			2	M			2	M	1	J		
2	M	2	S	2	L	2	J	2	S	2	M	2	V	3	D			3	M			3	L	2	V		
3	J	3	D	3	M	3	V	3	D	3	M	3	S	4	L			4	J			4	M	3	S		
4	V	4	L	4	M	4	S	4	L	4	J	4	D	5	M			5	V			5	V	4	D		
5	S	5	M	5	J	5	D	5	M	5	V	5	L	6	M			6	S			6	M	5	L		
6	D	6	M	6	V	6	L	6	M	6	S	6	M	7	J			7	D			7	V	6	M		
7	L	7	J	7	S	7	M	7	J	7	D	7	M	8	V			8	L			8	S	7	M		
8	M	8	V	8	D	8	M	8	M	8	L	8	J	9	S			9	M			9	D	8	J		
9	M	9	S	9	L	9	V	9	J	9	S	9	M	10	M			10	M			10	L	9	V		
10	J	10	D	10	M	10	V	10	D	10	M	10	S	11	L			11	S			11	M	10	M		
11	V	11	L	11	M	11	S	11	L	11	J	11	D	12	M			12	D			12	M	11	D		
12	S	12	M	12	J	12	D	12	M	12	V	12	L	13	M			13	L			13	J	12	L		
13	D	13	M	13	V	13	L	13	M	13	S	13	M	14	J			14	D			14	V	13	M		
14	L	14	J	14	S	14	M	14	J	14	D	14	M	15	V			15	M			15	S	14	M		
15	M	15	V	15	D	15	M	15	V	15	L	15	J	16	S			16	J			16	D	15	J		
16	M	16	S	16	L	16	J	16	S	16	M	16	V	17	D			17	M			17	L	16	V		
17	J	17	D	17	M	17	V	17	D	17	M	17	S	18	L			18	J			18	M	17	S		
18	V	18	L	18	M	18	S	18	L	18	J	18	D	19	M			19	V			19	D	18	D		
19	S	19	M	19	J	19	D	19	M	19	V	19	L	20	M			20	S			20	J	19	L		
20	D	20	M	20	V	20	L	20	M	20	S	20	M	21	J			21	D			21	V	20	M		
21	L	21	J	21	S	21	M	21	J	21	D	21	M	22	V			22	L			22	M	21	M		
22	M	22	V	22	D	22	M	22	V	22	L	22	J	23	S			23	M			23	J	22	J		
23	M	23	S	23	L	23	J	23	S	23	M	23	V	24	D			24	M			24	V	23	V		
24	J	24	D	24	M	24	V	24	D	24	M	24	S	25	L			25	J			25	M	24	S		
25	V	25	L	25	M	25	S	25	L	25	J	25	D	26	M			26	V			26	D	25	D		
26	S	26	M	26	J	26	D	26	M	26	V	26	L	27	M			27	S			27	L	26	L		
27	D	27	M	27	V	27	L	27	M	27	S	27	M	28	J			28	D			28	M	27	M		
28	L	28	J	28	S	28	M	28	J	28	D	28	M	29	V			29	M			29	V	28	M		
29	M	29	V	29	D	29	M	29	V	29	L	29	J	30	S			30	J			30	D	29	J		
30	M	30	S	30	L	30	J	30	S	30	M			31	D			31	V			31	M	30	V		
31	J			31	M			31	D	31	M												31	S			

Rentrée BUT 3

Présence à l'IUT

Présence en Entreprise

Soutenances BUT 3

Programme formation – BUT GCCD 3

EN ALTERNANCE

GENIE CIVIL CONSTRUCTION DURABLE

Parcours TRAVAUX BATIMENT (BAT)

Parcours TRAVAUX PUBLICS (TP)

Parcours REHABILITATION ET AMELIORATION DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DES BATIMENTS (RAPEB)

Public visé

Tous publics

Prérequis

Le BUT GCCD 3 s'adresse à :

- Des étudiants venant de BUT GCCD 2ème année,
- Des candidats ayant les prérequis liés à la formation visée.

Le BUT s'adresse principalement aux titulaires d'un baccalauréat général ou technologique.

L'admission au cours du cycle de formation est possible par validation d'acquis d'études ou d'expérience. À cet effet, des paliers de réorientation, des passerelles et des enseignements d'adaptation sont mis en place après validation par la commission de la formation et de la vie universitaire ou par une commission ad hoc composée d'équipes pédagogiques issues de plusieurs composantes et présidée par le directeur de l'IUT. Cette commission a pour mission d'apprécier toute demande d'admission et de définir les modalités d'adaptation, d'accompagnement et de réorientation.

Possibilité de validation des acquis professionnels (VA-85).

Jury d'admission sur dossier après entretien individuel.

Objectifs

Le BUT Génie Civil - Construction Durable a pour objectif de former en six semestres des techniciens supérieurs dotés de fortes compétences technologiques, mais également familiers des aspects non technologiques de la profession, comme la gestion de projets.

Les diplômés sont destinés à exercer indifféremment au niveau de la maîtrise d'ouvrage (programmation des travaux), de la maîtrise d'œuvre (bureaux d'études, cabinets d'ingénierie) ou des travaux (entreprises de construction). Leurs compétences couvrent l'ensemble des techniques de construction, des fondations aux structures jusqu'aux équipements techniques, de la stabilité des constructions aux questions de confort thermique, acoustique et visuel, du choix des matériaux à la définition des techniques de construction, du terrassement aux aménagements routiers ou aux ouvrages d'art.

Les techniciens supérieurs en Génie Civil - Construction Durable devront être capable de percevoir les enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques de la santé et sécurité au travail, de l'intégrer dans la gestion de ses activités et la conduite de ses projets ainsi que de contribuer à son management dans l'entreprise.

Les techniciens supérieurs ainsi formés peuvent être immédiatement opérationnels dans les entreprises de BTP, les bureaux d'études ou de méthodes, les laboratoires, les collectivités territoriales ou les entreprises de service.

Cette formation permet d'obtenir un diplôme de l'Enseignement Supérieur niveau 6 (anciennement niveau II), inscrit au RNCP.

Fiche N° [35484](https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35484/) - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35484/> pour le parcours GENIE CIVIL - CONSTRUCTION DURABLE : REHABILITATION ET AMELIORATION DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DES BATIMENTS

Fiche N° [35482](https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35482/) - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35482/> pour le parcours GENIE CIVIL - CONSTRUCTION DURABLE : TRAVAUX BATIMENT

Fiche N° [35483](https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35483/) - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35483/> pour le parcours GENIE CIVIL - CONSTRUCTION DURABLE : TRAVAUX PUBLICS

Compétences visées :

La formation s'articule autour du développement de 5 compétences professionnelles :

Compétence C1	Élaborer des solutions techniques de tout ou partie d'un projet de Bâtiment
Compétence C2	Élaborer des solutions techniques de tout ou partie d'un projet de Travaux Publics
Compétence C3	Dimensionner des ouvrages et des équipements techniques du BTP
Compétence C4	Organiser un chantier de BTP
Compétence C5	Piloter techniquement un ouvrage tout au long de sa vie

A l'IUT de Tarbes les étudiants ont le choix entre 3 parcours :

Le développement de ces compétences se fait au travers de modules de cours (nommés Ressources dans le programme national) et de projet (nommés Situation d'Apprentissage et d'Evaluation)

Lieu de formation

- Département GCCD - IUT de TARBES – 1 rue Lauréamont – 65000 TARBES

Déroulement de la formation De Septembre N à Aout N+1 pour le BUT GCCD 3 - 536 h de formation théorique

- Formation en alternance
- Ce diplôme est accessible en VAE.

Equipe pédagogique

Chef de département : Fabrice CAPLANE – fabrice.caplane@iut-tarbes.fr

Responsable alternance :

- Parcours Travaux Bâtiment : Michel QUARTINO - michel.quartino@iut-tarbes.fr
- Parcours Travaux Publics : Vincent SABATHIER - vincent.sabathier@iut-tarbes.fr
- Parcours Réhabilitation et amélioration des performances environnementales des bâtiments : Gael FARIGOULES - gael.farigoules@iut-tarbes.fr

Enseignants chercheurs (30%), enseignants (20%) et professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation (50%).

Mise en place d'un comité de pilotage de la formation incluant usagers, professionnels et enseignants. Il permet de prendre en compte les avis des usagers, les résultats de l'enquête en fin de formation, les évolutions des métiers concernés recensées par les entreprises représentées.

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes : Cours, travaux dirigés et travaux pratiques, visites sur site, participation à des séminaires et conférences. L'assiduité est obligatoire. Elle fait l'objet de listes d'émargement par demi-journées.

Moyens pédagogiques adaptés : Logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues.

La pédagogie fait une large place à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises. Stage et projet tutoré donnent lieu à l'élaboration d'un mémoire et à une soutenance orale.

Evaluation de la formation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées par un contrôle continu intégral mobilisant notamment des mises en situation professionnelle à partir desquelles est demandée une démarche autoréflexive et de démonstration des compétences acquises.

Règles de délivrance du diplôme

Le diplôme portant mention du « Bachelor Universitaire de Technologie » et de la spécialité correspondante, est délivré par le président de l'université sur proposition d'un jury présidé par le directeur de l'IUT et comprenant les chefs de départements, pour au moins la moitié des enseignants-chercheurs et enseignants, et pour au moins un quart et au plus la moitié de professionnels en relation étroite avec la spécialité concernée, choisis dans les conditions prévues à l'article L. 612-1 du code de l'éducation.

Le diplôme est délivré sur la base du contrôle continu. Une validation des connaissances est organisée à la fin de chaque semestre (30 crédits par semestre).

Les universités délivrent au niveau intermédiaire le diplôme universitaire de technologie qui correspond à l'acquisition des 120 premiers crédits européens.

Nombre de personnes par groupe : en moyenne 24 personnes

Contenu de la formation

3^{ème} année BUT GCCD :

- Parcours Travaux Bâtiment : 527 heures de formation
- Parcours Travaux Publics : 531 heures de formation
- Parcours Réhabilitation et amélioration des performances environnementales des bâtiments : 547 heures de formation

PARCOURS BÂTIMENT

Semestre 5

	Tronc commun	Durée
Ressources		
R 5.01	Mathématique 5	20
R 5.02	Expression communication 5	20
R 5.03	Anglais 5	20
R 5.04	Gestion d'entreprises et législation du travail	18
R 5.05	Coût global	14
R 5.16	Programmation exploitation et maintenance	34
R5.17	Économie circulaire	12
R5.18	Projet Personnel et Professionnel 5	12
Situation d'Apprentissage et d'Evaluation (SAE)		
	Portofolio	12
	Total	162
Parcours bâtiment		
R 5 06	Solutions techniques et démarche BIM	20
R 5.07	ACV du matériau à l'ouvrage	22
R 5.14	Méthodes Gestion et Management 5	28
R5.15	Marchés de travaux	10
Situation d'Apprentissage et d'Evaluation		
Saé 5-01-BAT	Établissement de synthèse (travaux TCE) d'un projet de bâtiment BIM	63
Saé 5-02-BAT	Contre-étude et suivi de travaux de l'OS à la levée des réserves en Bâtiment	63
Saé 5-03-BAT	Maintenance et exploitation d'un bâtiment	63
	Total	269
	TOTAL S5	431

Semestre 6

		Durée
Ressources		
R 6.01	Gestion de projet	10
Situation d'Apprentissage et d'Evaluation (SAE)		
Saé 6-01-BAT	Projet de construction d'un bâtiment PFE	74
Portofolio		12
	TOTAL S6	96
	TOTAL S5+S6	527

PARCOURS TRAVAUX PUBLICS

Semestre 5

	Tronc commun	Durée
Ressources		
R 5.01	Mathématique 5	20
R 5.02	Expression communication 5	20
R 5.03	Anglais 5	20
R 5.04	Gestion d'entreprises et législation du travail	18
R 5.05	Coût global	14
R 5.16	Programmation exploitation et maintenance	34
R5.17	Économie circulaire	12
R5.18	Projet Personnel et Professionnel 5	12
Situation d'Apprentissage et d'Evaluation (SAE)		
	Portofolio	12
	Total	162
Parcours Travaux Publics		
Ressources		
R 5 08	Technologie des Travaux Publics 5	23
R 5.09	Ouvrages d'art et ouvrages spéciaux	23
R 5.14	Méthodes Gestion et Management 5	28
R5.15	Marchés de travaux	10
Situation d'Apprentissage et d'Evaluation (SAE)		
Saé 5 01 TP	Projet de conception Aménagement Urbain-BIM	63
Saé 5-02-TP	Contre-étude et suivi de travaux de l'OS à la levée des réserves en TP	63
Saé 5-03-TP	Maintenance et exploitation d'un ouvrage	63
	Total	273
	TOTAL S5	435

Semestre 6

		Durée
Ressources		
R 6.01	Gestion de projet	10
Situation d'Apprentissage et d'Evaluation (SAE)		
Saé 6-01-TP	Projet de construction d'un ouvrage TP(PFE)	74
Portofolio		12
	TOTAL S6	96
	TOTAL S5+S6	531

PARCOURS RAPEB

Semestre 5

	Tronc commun	Durée
Ressources		
R 5.01	Mathématique 5	20
R 5.02	Expression communication 5	20
R 5.03	Anglais 5	20
R 5.04	Gestion d'entreprises et législation du travail	18
R 5.05	Coût global	14
R 5.16	Programmation exploitation et maintenance	34
R5.17	Économie circulaire	12
R5.18	Projet Personnel et Professionnel 5	12
Situation d'Apprentissage et d'Evaluation (SAE)		
	Portofolio	12
	Total	162
Parcours RAPEB		
R 5 06	Solutions techniques et démarche BIM	20
R 5.07	ACV du matériau à l'ouvrage	22
R 5.10	Mécanique des structures	12
R5.11	Stabilité des constructions	12
R5.12	Géotechnique 3	8
R5.13	Physique et Énergétique du bâtiment 3	14
Situation d'Apprentissage et d'Evaluation (SAE)		
Saé 5-01-RAPEB	Projet de réhabilitation bâtiment ERP (BIM)	51.5
Saé 5-02-RAPEB	Étude de faisabilité de réhabilitation	51.5
Saé 5-03-RAPEB	Maintenance et exploitation d'un bâtiment existant	51.5
Saé 5-04-RAPEB	ENr Bois énergie	47
	Total	289
	TOTAL S5	451

Semestre 6

		Durée
Ressources		
R 6.01	Gestion de projet	10
Situation d'Apprentissage et d'Evaluation (SAE)		
Saé 6-01-RAPEB	Projet de construction d'un bâtiment PFE	74
Portofolio		12
	TOTAL S6	96
	TOTAL S5+S6	547